

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 19

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Camp d'éducation civique. — Société évangélique d'éducation.* — Genève : U. I. G. — *Au delà des carnages sanglants de la guerre.* — U. A. E. E. — *Assemblée générale du 28 avril.* — Neuchâtel : *Communications. — Archives. — Jubilé. — Exposition scolaire permanente.* — Jura : *Petite chronique : Nécrologie.* — Informations : *Chez nos voisins : S. L. V.* — Communiqué : *Chefs et auxiliaires pour les camps de Pro Juventute.* — *Bibliographie.*

Partie pédagogique : Georgette Malet : *Analyse psychologique des fautes dans les problèmes d'arithmétique à l'école primaire, suite.* — H. D. : *Billet à ma filleule.* — L. Dunand : *L'atelier de loisirs au service de l'éducation nationale.* — Informations : R. J. : *En Suède.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CAMP D'ÉDUCATION CIVIQUE

Comme la question de l'éducation civique de notre jeunesse est à l'étude dans les différentes sections et fera l'objet des Conférences de District, il nous paraît intéressant de relater une expérience selon une formule nouvelle, tentée dans notre district de Grandson.

Nous avons groupé trois cours de jeunes gens : un de Suisses romands, un de Suisses allemands et un mixte en vue d'organiser un camp de ski et d'éducation civique. Au préalable nous avons consulté les autorités qui se sont montrées favorables à notre projet et qui l'ont appuyé. L'adhésion des jeunes gens était facile à obtenir, il a suffi de leur en parler pour les enthousiasmer. Seuls 3 Suisses allemands, en service chez des patrons peu compréhensifs, ne purent y participer. Restaient à résoudre : la question alimentaire, la fourniture des skis, des couvertures et les frais de transport et autres. L'instruction préparatoire s'est mise alors à notre disposition, à condition que ce camp soit combiné avec un cours d'instruction de ski. Je tiens ici à remercier M. Vuagniaux, le directeur de l'I.P. dans le canton de Vaud, dont la collaboration nous a permis de réaliser le projet qui nous tenait à cœur. Deux collègues, bien que n'étant pas chargés des cours, offrirent également leur concours précieux comme instructeurs de ski. Une finance de Fr. 6.— fut exigée de chaque participant, ainsi que des légumes, du pain et de la viande pour un repas.

Ainsi dans la première quinzaine de janvier, nos jeunes s'installaient à proximité de Mauborget dans un chalet prêté obligeamment avec tout son matériel par le Cdt d'une Cp. frontière. Un temps idéal et des conditions de neige magnifiques enchantèrent nos jeunes gens.

Et voici 5 jours durant le programme de la journée :

6 h. 30, diane. — 7 h., déjeuner. — 8 h., mise en train, leçons de ski. 11 h., causerie. — 12 h., dîner. — 13 h. 30, leçons de ski, orientation. —

16 h. 30, causerie, conférence. — 18 h., souper. — 21 h. 30, causerie et discussion. — 21 h. 30, extinction des feux.

Divisés aussitôt en 3 classes, avancés, moyens et débutants, dirigées chacune par un collègue connaissant la méthode suisse du ski, nos jeunes gens travaillèrent sérieusement, les premiers à perfectionner leur technique, les seconds à prendre de l'assurance et les derniers à acquérir les éléments du ski. L'examen de ski final montra des progrès étonnants, car j'insiste sur ce point, la grande majorité était des jeunes gens de la plaine.

Et me direz-vous, l'éducation nationale ? Eh bien ! non, elle n'a pas été négligée, au contraire. Le programme de cet hiver avec d'autres sujets y fut traité chaque fois par un autre instituteur : Devoirs de la jeunesse suisse, Défense nationale, Notre économie de guerre, etc. Un pasteur vint y donner une causerie morale sur le mariage. Un instructeur samaritain dévoué initia nos jeunes gens aux premiers soins à donner à des blessés. Et le camp se termina par un culte.

Constatations : Ce camp a trouvé un écho très sympathique et enthousiaste chez nos jeunes gens. L'ambiance fut totalement différente de celle des cours ordinaires. Un travail intensif (nos jeunes n'eurent pas un instant de liberté) s'effectua dans le plus bel esprit. Loin des soucis quotidiens, d'influences plus ou moins négatives, nos jeunes gens se livrèrent à leurs chefs et se retrempèrent dans une ambiance encore inconnue. Du fait de cette vie commune, nous les sentions beaucoup plus près de nous. Tous ceux qui ont fait du service en montagne ou à ski connaissent bien cette camaraderie et cet esprit de collaboration entre chefs et subordonnés. Notre beau pays, notre patrie, la Défense nationale, etc. n'étaient plus de vains mots prononcés dans une salle froide et peu sympathique par ce même « régent » que l'on connaît si bien. Devant ce panorama splendide, ces mots prenaient un sens profond et réel. Et quelle école de civisme que d'apprendre à se respecter, à se supporter, à travailler pour la collectivité ! Le mélange de Romands et de Confédérés provoqua une saine émulation. Excellente occasion de se mieux connaître entre Suisses, non pas en paroles... mais en actes.

Ainsi l'expérience a été concluante et peut être généralisée sous bien d'autres formes. Le sport est un moyen puissant entre nos mains pour créer l'enthousiasme et l'intérêt chez nos jeunes, condition sine qua non dans le domaine de l'éducation nationale. Mais les chefs de tels camps devront être de véritables entraîneurs, n'ayant pas peur de la peine, et former une vraie équipe de collaborateurs. Ne serait-ce pas là un moyen de garder notre jeunesse à notre pays, de l'écarter des théories et autres idéologies étrangères ? D'autres pays ont utilisé cette préparation de la jeunesse pour un but de guerre et de conquête. Pourquoi ne l'utiliserait-on pas pour la défense de notre pays en faisant revivre plus intensément dans notre jeune génération la démocratie. Des camps se font dans l'Eglise pour retremper les fidèles dans une vie religieuse plus profonde ; pourquoi ne le ferait-on pas pour raviver la vie civique et patriotique des futurs citoyens ? Et séparons alors nette-

ment l'éducation civique pour tous les jeunes Suisses des cours de perfectionnement (correspondance, calcul, etc.) pour les jeunes paysans et ceux qui ne suivent pas des cours professionnels.

Au nom des organisateurs :

R. Pecoud.

PLACES AU CONCOURS

Maîtresses d'ouvrage : Chavannes-le-Veyron ; Curtilles ; 16 mai.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

L'assemblée ordinaire de printemps est fixée au *samedi 13 mai 1944*, à 14 h. 30, à la *Grande Salle du Carillon*, (1er étage), rue des Terreaux 22, à Lausanne.

Après une méditation religieuse de M. le pasteur Jean Goy, agent des Unions chrétiennes vaudoises de jeunes gens, l'ordre du jour comporte une conférence de Mlle Julie Chamot, institutrice, sur :

Les enfants, nos maîtres.

(Expériences chrétiennes vécues dans nos écoles.)

Ce sujet, traité par la distinguée conférencière qu'est Mlle Chamot, et suivi d'une discussion, intéressera vivement les éducateurs qui participeront nombreux, espérons-nous, à cette séance publique et gratuite.

GENÈVE

U. I. G.

AU DELÀ DES CARNAGES SANGLANTS DE LA GUERRE

Que peut faire un frêle cerveau, une vacillante pensée devant des millions de kilos d'explosifs ? A quoi bon ? Quelle gageure que de vouloir préfacier le monde de demain ?

Et pourtant, le jour approche où les puissances matérielles et bassement matérialistes (ce sont généralement celles qui se réclament du plus pur spiritualisme) perdront plus à perpétuer la tuerie qu'à lui assigner un terme. Il faudra songer à la paix : celle des centaines de millions d'êtres qui ont tout à perdre en la perdant et non pas celle qui contient en germe toutes les causes du conflit mondial suivant. Sur ce plan, nous, Suisses, nous éducateurs, avons notre mot à dire. Il est des heures dans l'initiation douloureuse de l'Humanité, dans son affranchissement, au cours desquelles l'esprit marque le pas sur la force, l'amour sur la haine, le don de soi sur la convoitise. Ces heures, nous les saisissons pour en traduire le sens à tous ceux dont la détresse exigera notre humble concours.

L'enfant nous réclame ; il nous avait déjà réclamés lors du premier conflit mondial ; nous lui avons donné une Charte, sa Charte qui devait le prémunir contre une nouvelle catastrophe ; celle-ci ne fut point évitée par celle-là parce que la fragile jeunesse, même si elle savait organiser sa sauvegarde par ses propres moyens, ne peut rien contre la brutalité de l'âge mûr. Alors, nous, adultes, devrions étayer ce faible édifice de la paix, la Charte de l'Enfant, par la Charte mondiale de l'Éducateur.

On s'était appliqué à définir et admettre tous les droits de l'enfant à la vie ; on avait oublié de donner les pouvoirs nécessaires à ses protecteurs naturels, ses parents et ses éducateurs, privés ou publics, individuels ou collectifs. En réparant cet oubli, nous ne prétendions nullement que le monde aura conquis la paix ; elle ne tombera pas du ciel toute parée d'un rameau d'olivier, mais il faudra la gagner, non sans peine ; et nous croyons avec autant de ferveur que de certitude que rien, dans ce domaine, ne devra être négligé.

A lui seul, ce motif mérite nos efforts. Puissent-ils trouver quelque écho dans le corps enseignant romand, puis au sein de ses dirigeants, en Suisse alémanique et que les contacts se nouent déjà avec nos collègues de Suède ; qu'eux et nous, nous préparions à tendre les mains fraternelles à tous nos frères infortunés et pantelants pour qu'ils se relèvent et créent la cité future !

G. B.

UNION AMICALE DES ECOLES ENFANTINES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 1944

Taverne de Plainpalais.

1. Faisant suite à la séance annuelle du Fonds de subsides, notre assemblée, présidée par Mme Soguel, s'ouvre par la lecture de la lettre suivante :

« Le Département, à la demande des instituteurs, a accepté de ne pas compter, lorsqu'il s'agit de déterminer le moment ou la quotité d'une retenue sur le traitement, les jours d'absences dus aux cas de maladies infantiles (rougeole, scarlatine, diphtérie) qui seraient le fait de l'école. »

(Signé :) « A. Lachenal. »

2. *L'Amicale*, en tant que société, ne peut répondre au « Questionnaire suédois » (malgré le vif intérêt qu'il présente). Les réponses doivent être individuelles. On peut se procurer ce questionnaire à l'*Union des Femmes, rue Etienne-Dumont 22* (prix : 40 ct.).

3. Mme Soguel exprime la satisfaction que nous avons eue d'avoir été conviées par l'U. I. G. à entendre l'intéressante et émouvante conférence de M. Regard sur l'œuvre de la Croix-Rouge à l'étranger.

4. Mme Grangier, notre déléguée auprès de l'œuvre internationale de Secours aux enfants, s'occupe de collecter l'argent nécessaire au parrainage d'un enfant, victime de la guerre. Les sommes récoltées permettraient le parrainage d'un second enfant ou presque, si celles qui ne participent pas encore à cette œuvre voulaient bien s'inscrire (auprès de Mme Grangier, route de Florissant 12, téléphone 4 79 09 ; versement mensuel : 50 ct.). N'en restons pas à nos bonnes résolutions, mais faisons acte de solidarité !

5. Rapport de notre déléguée, Mlle Guillermet, sur la « Conférence d'Yverdon », organisée le 4 mars par la Ligue pour l'Education nouvelle. A la suite de cette conférence, M. Dottrens nous a fait parvenir un questionnaire qui sera étudié par le Comité. Nous adopterons les réponses lors de notre prochaine séance.

6. La visite aux Entrepôts de la Renfile, organisée par le Comité international de la Croix-Rouge, fut pleine d'intérêt et nous aida à réaliser l'importance des envois faits aux prisonniers de guerre et l'immense travail que cela nécessite. Merci à Mlle Guillermet pour son rapport détaillé et très intéressant.

Dès maintenant, retenons les deux dates suivantes :

31 mai, Taverne de Plainpalais

16 h. 30 : Assemblée générale ordinaire : Réponse au questionnaire de M. Dottrens.

15 juin, jeudi après-midi

visite à Verbois. L'horaire de cette visite sera donné ultérieurement.

NEUCHÂTEL

COMMUNICATIONS

Compte de chèques. La caisse de la S.P.N. est maintenant titulaire d'un compte de chèques postaux dont voici l'intitulé : IV. 3551, Société Pédagogique Neuchâteloise, Travers. Prière de prendre note.

Enseignement ménager. Il n'a pas été possible de recruter tout le personnel requis par la réorganisation de l'enseignement ménager. Cette constatation devrait engager de jeunes institutrices sans place à se tourner du côté de cet enseignement. La préparation exige un stage de deux ans dans une école spéciale.

Celles que la question intéresserait voudront bien se renseigner auprès de l'inspecteur scolaire de leur arrondissement.

J.-Ed. M.

ARCHIVES

Les rapports et comptes rendus des Congrès romands mentionnés ci-dessous nous seraient utiles pour compléter la collection des archives de la S. P. N. et celle de la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel :

Lausanne 1879 (rapport) ; La Chaux-de-Fonds 1892 ; Genève 1896 ; Bienne 1898 ; Lausanne 1901 ; Neuchâtel 1904 ; Genève 1907 et Saint-Imier 1910 (rapports et comptes rendus de ces sept congrès).

D'autre part, les comptes rendus des congrès de *Neuchâtel 1920, Genève 1924, Porrentruy 1928, Montreux 1932 et Genève 1942.*

Ceux de nos lecteurs qui pourraient se dessaisir, à titre gracieux, de ces publications voudront bien les adresser au soussigné qui leur en exprime d'avance sa très vive gratitude.

J.-Ed. Matthey, rue Bachelin 9, Neuchâtel.

JUBILÉ

Boudry. Notre collègue, M. Samuel Zwahlen, instituteur à Boudry, a été chaleureusement fêté à l'occasion de sa 40e année d'enseignement,

au cours de la cérémonie des promotions qui s'est déroulée dans le temple de la localité, le dimanche 23 avril.

En présence de la jeunesse des écoles, du corps enseignant et d'un grand concours de parents, M. Bonny, inspecteur, a rendu hommage aux mérites du jubilaire, le classant parmi les pédagogues « hors série », et lui a remis, au nom de l'Etat, un plateau aux armes de la république.

De son côté, en témoignage de reconnaissance, la Commission scolaire a offert à M. Zwahlen une montre en or, dédicacée. Ses collègues, eux aussi, lui ont fait remise d'un souvenir amical.

Le Comité central de la S. P. N. dont M. Zwahlen est l'habile secrétaire tient à lui exprimer ici ses félicitations et ses meilleurs vœux en même temps que sa gratitude pour le zèle qu'il apporte dans l'accomplissement de son mandat, parfois bien absorbant.

J.-Ed. M.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Service des projections

En même temps que nous annonçons la réorganisation et la mise en service de nos collections de diapositifs, nous prions le Département de l'Instruction publique de vouloir bien, par l'intermédiaire de la Chancellerie cantonale, présenter à l'administration postale une demande de franchise de port pour l'envoi de nos boîtes de clichés.

Lorsque le Département détenait ces clichés, les expéditions se faisaient officiellement; il était donc naturel qu'une même mesure fût prévue pour un service remis à l'E.S.P. Notre demande du 25 octobre 1943 a été étudiée bien longuement, puisque le 15 mars 1944 seulement nous recevions une réponse... hélas ! négative.

La franchise de port est bien accordée aux cantons, mais sont réputés autorités et offices uniquement les organisations de *droit public*. Or, l'E.S.P. ne remplit pas ces conditions parce qu'elle n'est pas dirigée par une autorité de droit public, mais par une corporation privée. Lausanne, Berne, qui sont rattachées directement au Département de l'I.P. ou sous la surveillance du Conseil d'Etat jouissent de cette franchise; leurs conseils sont formés en majorité de membres nommés par les autorités, ce qui n'est pas le cas pour Neuchâtel.

Notre comité, au vu de ce refus, a fait une démarche auprès du Département, dans le but de trouver la solution qui permettrait à nos collègues de l'extérieur de pouvoir utiliser malgré tout les collections de clichés mises à leur disposition. Avec beaucoup de bienveillance et de compréhension, M. le chef du Département a cherché à faciliter le corps enseignant qui désire faire appel à nos services; nous lui en sommes très reconnaissants.

Grâce à une subvention supplémentaire de l'Etat, l'exposition expédiera à ses frais les boîtes de clichés, les bandes de vues fixes sur film qui lui seront demandées. Le port du retour restant à la charge de l'intéressé, il sera normal que les commissions scolaires mettent à disposition du corps enseignant une petite somme destinée à le défrayer de

ses débours, puisque le matériel de projection demandé n'a d'autre but que de donner un enrichissement à l'enseignement dans les classes.

M. M.

JURA

PETITE CHRONIQUE

Nécrologie. Bien qu'il soit un peu tard pour parler du décès de M. le Dr honoris causa Gustave Arnweg, ancien professeur au gymnase de Porrentruy, nous ne voudrions pas omettre de citer, dans ces colonnes mêmes, quelques traits de sa carrière, ni de nous faire envers sa famille l'interprète des sentiments de sympathie de la S.P.J.

Le Jura vient de perdre un de ses plus infatigables travailleurs et chercheurs.

Outre son activité de professeur à laquelle M. Widmer, recteur de l'Ecole cantonale rendit un vibrant hommage sur la tombe du défunt, chacun sait que M. Arnweg se pencha avec une constance exemplaire et une passion de savant sur l'histoire de ce lopin de terre transjurane. Toujours à fouiller les bibliothèques, à étudier manuscrits et documents, il s'appliqua à faire mieux connaître, partant à faire mieux apprécier chez nous et ailleurs, les couleurs historiques et artistiques de son coin de pays, si facilement méconnu, en Romandie déjà. Les synthèses de son incessant labeur sont enfermées dans ses principaux ouvrages : une *Bibliographie du Jura bernois*, une *Histoire des arts dans le Jura bernois et à Bienne*, une *Histoire populaire du Jura bernois*, dans chacun desquels sont condensés des sommes considérables de faits, de détails, de précisions et d'informations précédemment épars. Ces diverses publications valurent à leur auteur le titre de Dr honoris causa de l'Université de Berne, celui de membre correspondant honoraire de la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, de celle de Bâle et de l'Académie de Besançon.

Professeur, savant érudit, historien, Gustave Arnweg fut encore un des artisans de la Société jurassienne d'Emulation dont il fut successivement secrétaire, président, puis président d'honneur. Cette société répondait à son tempérament, à son caractère. Il s'en fit un fidèle serviteur. Il y présida la commission chargée d'élaborer un « Armorial jurassien » et pendant de nombreuses années, on vit paraître dans les « Actes » une foule d'études portant sa signature.

Après avoir, pendant près de 70 ans, consacré le meilleur de lui-même à sa terre, M. Arnweg s'en est allé. Son petit pays connaît toute la reconnaissance qu'il lui doit. Il ne l'oubliera pas.

P.

INFORMATIONS

CHEZ NOS VOISINS

Société suisse des Instituteurs — S.L.V.

Le 28e Congrès de notre association sœur est fixé aux 8, 9 et 10 juillet prochains à Berne. *Au service de la liberté*, tel est le thème qui sera

développé au cours de ces trois journées. Les conférenciers sont d'ores et déjà désignés : M. le conseiller fédéral Nobs. — M. le Dr E. Bärtschi, maire de Berne, directeur des écoles. — Mlle Somazzi, maîtresse à l'Ecole normale, Berne.

Une invitation toute particulière est adressée aux Romands. Le Comité S. P. R. espère que nombreux seront les membres de la Romande qui l'accompagneront, prouvant à nos collègues alémaniques que leurs manifestations ne les laissent pas indifférents et qu'ils ne doivent manquer aucune occasion de fraterniser et d'affirmer que les préoccupations des deux associations sont les mêmes.

COMMUNIQUÉ

CHEFS ET AUXILIAIRES

pour les camps de jeunesse organisés par Pro Juventute

Le secrétariat général de Pro Juventute cherche pour les camps de jeunes qu'il organise cet été quelques chefs et directrices, ainsi que des auxiliaires sachant cuisiner. Un modeste dédommagement est offert, ainsi que les frais de voyage et l'entretien. Durée des camps : 7, 13 et 28 jours. Nombre de participants pour chaque camp : 6—14 jeunes. Prière de s'annoncer au secrétariat général de Pro Juventute, Service de vacances pour la jeunesse, Stampfenbachstrasse 12, Zurich.

BIBLIOGRAPHIE

L'Electricité pour tous, revue trimestrielle éditée par *Electrodiffusion*, Zurich, en liaison avec *Ofel*, Lausanne, No 1-1944, 22^{me} année, 16 pages, 11 illustrations.

Sommaire : Comment nettoie-t-on la cuisinière électrique ? — Qu'est-ce qu'un kilowattheure ? — L'agréable devoir ? — Un bouquet de conseils, par B. Droz. — Recettes de cuisine, par Martine. — Concours de mots croisés, dotés de 50 prix.

Revue historique vaudoise, 1^{re} livraison (janvier-février-mars 1944). On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne. — 8 fr. par an.

Sommaire : A nos abonnés. — Un magistrat vaudois : Alphonse Nicole-Du Pan (1789-1874), par Edouard Chapuisat (avec un hors-texte). — Commission cantonale vaudoise des monuments historiques : rapport de M. Bosset, archéologue cantonal (avec illustration). — Drapeau du Régiment de Vevey (avec illustration). — Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie. — Chronique. — Bibliographie.

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ANALYSE PSYCHOLOGIQUE DES FAUTES DANS LES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(suite)

Une seconde cause d'erreurs dans le calcul des enfants, c'est *l'étroitesse de leur champ d'attention*. Un enfant, dit très judicieusement Monsieur Piaget, voit beaucoup de choses, surtout plus de détails que l'adulte, mais il n'organise pas ses observations ; il est incapable de penser à plus d'une chose à la fois. L'enfant éparpille les données de son problème mais ne peut les synthétiser. Exemple : Je posai le problème suivant à des élèves de deuxième année : Un papa a fait une course de 3 jours. Chaque jour, il marche durant 5 heures en faisant 4 km. par heure. Combien a-t-il parcouru de km. en tout ? Sur 25 élèves, fillettes et garçons, 14 ont donné une réponse fausse. Plusieurs ont répondu de la manière suivante :

5 heures $\times$ 3 = 15 heures ; 4 km. $\times$ 5 = 20 km. ; quelques élèves ont répondu par une dernière règle 20×15 et ont bravement écrit 300 km.

Tous ces enfants ont bien perçu les *deux* données du problème mais ils les ont aperçues simultanément. Ils ont donc été incapables d'établir la relation entre ces deux données, quelques-uns l'ont perçue d'une façon erronée.

Ce champ d'attention restreint ou plutôt ce fait que l'enfant ne peut pas penser à plus d'une chose à la fois, explique bien quelques-unes des invraisemblances des réponses.

L'enfant, malgré toute sa bonne volonté, ne peut pas poursuivre deux difficultés : *une difficulté technique* et *une difficulté d'analyse*. Je proposai à des élèves de 9 ans le problème : Je pars en promenade avec 10 francs dans mon portemonnaie. Je dépense 3 francs 15 centimes pour des fleurs. Combien me reste-t-il ? Sur 24 élèves, 14 enfants seulement ont répondu exactement à la question posée. D'autres ont bien vu la première relation : il faut faire une soustraction mais à ce moment la difficulté technique leur a fait complètement oublier cette première relation ; de là cette opération : $315 \text{ francs} - 10 = 3000$ et cette réponse invraisemblable 3000.

Au moment où il répond l'enfant a donc complètement oublié la première des réalités. Pourtant, quand ils doivent transcrire ce résultat, quelques élèves songent à l'énoncé et fournissent une réponse à peu près juste ou dans tous les cas vraisemblable, mais ils laissent l'opération fausse ; ces réponses sont 7 francs, 7 francs 20 centimes ; ces élèves n'établissent aucune relation entre leur calcul écrit et leur calcul mental. Ceci est la preuve, me semble-t-il, que l'enfant éprouve de grandes difficultés de déduction ; il ne peut déduire sa réponse du calcul qu'il a fait. Ces réponses invraisemblables sont légion dans les travaux de nos élèves ; elles proviennent parfois que le champ d'attention d'un jeune enfant est moins synthétique que le nôtre ; l'enfant n'établit pas de juge-

ment de relation. Aussi, quand on corrige des travaux d'élèves, n'oublions pas que leur pensée est moins raisonnante que la nôtre et ne nous indignons pas. Lorsqu'on donne des problèmes de bon sens, d'observation, les élèves essayent parfois de justifier leur raisonnement mais au lieu que cette justification soit d'ordre logique, elle est d'ordre affectif, incomplète ou absurde. Je proposai le problème suivant : Pour parcourir un corridor, Jean fait 30 pas, Claude 40 pas. Lequel des deux a le pas le plus long et explique ton affirmation.

J'obtins les réponses suivantes : « Claude a fait *plus* de pas parce qu'il a de *plus* grandes jambes tandis que Jean a de plus petites jambes, donc raisonnement manquant de logique.

Autre réponse prouvant combien l'enfant établit mal ses relations : Claude a le pas le *plus* long parce qu'il a fait *plus* de pas que Jean ou bien cette autre réponse : « Claude a de plus grandes jambes parce que 40 pas c'est plus grand que 30 pas. » L'enfant est donc incapable d'une justification logique complète ; elle demande pour lui trop de réflexion ; de là toutes ses justifications les plus bizarres pour étayer son affirmation.

J'ai essayé encore une fois ce même genre de problème et j'ai toujours obtenu le même genre de réponses. Exemple : Pour remplir de sable une caisse, Marc a rempli 9 fois son seau ; pour la vider, Roger a rempli 7 fois le sien. Lequel des deux a le plus petit seau ?

L'enfant se laisse impressionner par le nombre ; 9 étant plus grand que 7, c'est Marc qui a le plus grand seau.

Je donne la réponse textuelle d'une fillette de 9 ans : « Roger a le plus petit seau parce qu'il peut le remplir 7 fois mais Marc peut le remplir 9 fois, 9 c'est bien plus grand que 7, alors c'est Roger qui a le plus petit seau ! »

Ces réponses contraires à la logique abondent chez les enfants jusqu'à 8 ans mais elles se montrent encore chez les élèves de sixième année primaire et même, hélas ! à l'école secondaire. Si les élèves ne manquaient pas de logique, on ne rencontrerait pas un si grand nombre de réponses invraisemblables. J'avais dicté à des élèves de sixième année primaire :

Combien coûtent 750 vis à Fr. 20.— le mille ?

Le quart des élèves de la classe a fourni une réponse absolument invraisemblable, c'est-à-dire dépassant 20 francs. L'une d'entre elles a répondu 2660 francs. Donc, même chez des fillettes de 13 ans, la difficulté technique leur fait complètement oublier la donnée réelle du problème. Si j'avais demandé à la moins douée des élèves : « 750 vis coûteront-elles plus ou moins de 20 francs ? » l'élève aurait répondu sans hésitation aucune moins de 20 francs. Vu la peine qu'éprouvent les élèves à vaincre deux difficultés à la fois, le maître ne prendra jamais assez la précaution, avant de calculer le problème, de fixer, chaque fois évidemment que la chose est possible, une réponse approximative. Cette *habitude de la réponse limite* évitera bien des réponses invraisemblables. Aussi l'arithmétique aura atteint un des buts qu'elle poursuit : développer le bon sens, le jugement.

Le problème suivant était donné à résoudre à une classe de 13 à 14 ans : Joseph compte au fond de sa poche 9 pièces de monnaie. Il sait qu'elles sont de 10 centimes et de 5 centimes. Peut-il acheter un jouet de 40 centimes ? Peut-il acheter un livre d'un franc ? La presque totalité des élèves a répondu que Joseph pouvait acheter un jouet de 45 centimes mais non un livre d'un franc. La grande majorité n'a pas su, mieux que les élèves des degrés inférieurs, expliquer logiquement sa réponse. Elles ont voulu fixer le nombre des pièces de 10 centimes et celui des pièces de 5 centimes et m'ont donné par exemple le genre de calcul suivant :

Fr. $0,05 \times 4 = \text{Fr. } 0,20$; Fr. $0,10 \times 5 = \text{Fr. } 0,50$; Fr. $0,20 + \text{Fr. } 0,50 = \text{Fr. } 0,70$. Il peut acheter le jouet de 40 centimes mais pas le livre d'un franc.

Deux élèves sur 24 ont su voir les deux alternatives extrêmes qui pouvaient se présenter et ont nettement écrit : « Avec 9 pièces de monnaie de 5 centimes, on a 45 centimes. Puisque Joseph n'a pas seulement des pièces de 5 centimes mais aussi des pièces de 10 centimes, il pourra acheter le jouet de 40 centimes. Avec 9 pièces de 10 centimes, on a 90 centimes, il est donc impossible que Joseph achète un livre d'un franc. »

(A suivre)

Georgette Malet.

BILLET A MA FILLEULE

Je dois t'avouer, ma mignonne, que j'attendais ta lettre avec impatience. Comment allais-tu juger mon petit jeu ? Que dirais-tu de ma proposition ? Ta réponse est venue, telle que je la souhaitais et je te sais gré de ne m'avoir pas fait languir par trop.

Je suis heureux que « *Les Histoires du vieux nain Fuit-Fuit* » t'aient fait passer quelques belles heures. Que ta sympathie soit tout particulièrement allée à la charmante et douce Amette ne m'étonne nullement : j'étais bien sûr que l'excellente fée saurait t'émouvoir. J'aime ce que tu m'écris, et spécialement le passage de ta missive où tu trouves que « certains enfants sont bien heureux d'avoir une maman qui écrit de si jolis contes ». Je le crois comme toi et je comprends qu'on puisse envier le sort des enfants de Madame Hélène Gisiger, l'auteur de « *Fuit-Fuit* ». Sais-tu — je te le dis en passant — que cette dame habite la vieille petite ville de Nidau, près de Bienne (cherche ce nom sur ta carte de la Suisse !) et qu'elle « raconte » vraiment ses « histoires » à ses enfants avant de les publier ! Je te dirai aussi que Madame Gisiger n'est pas l'auteur du seul « *Fuit-Fuit* » mais qu'elle a écrit encore les merveilleuses aventures d'un garçonnet, nommé Tobio, au pays des fées. (Demande à ton instituteur si ce volume se trouve dans votre bibliothèque scolaire et, si c'est le cas, lis-le.)

Mais, je bavarde, je bavarde... Revenons plutôt à ta lettre, avant de passer à notre prochain jeu. Tu goûtes fort, me dis-tu, la compagnie des fées, des génies et des nains, et tu regrettes que le temps de ces merveilleux personnages soit révolu. Un conseil, veux-tu ? Va

te promener dans les prés ou dans les bois, lorsque tu auras fait tes devoirs. Le Printemps est le dernier enchanteur de notre époque et, si tu sais ouvrir les yeux, tu découvriras, dans la nature, cent merveilles étonnantes : une fleur qui entre ouvre sa corolle au soleil, comme si une baguette magique l'avait touchée ; un insecte aux ailes plus légères et plus irisées que celles du Roi des Lutins-volants ; un chant d'oiseau plus clair et plus harmonieux que la voix des Elfes... Habitue-toi à lire dans le beau livre illustré que la nature ouvre devant tes yeux ; feuilletes-en les pages qui varient avec les saisons. Ouvre tes yeux et admire ! C'est en admirant qu'on apprend à aimer et rien n'est plus charmant qu'une fillette qui aime les fleurs, les arbres et les insectes. Cette fillette-là, plus tard, sera capable d'aimer tout ce qui fait partie de la divine Création.

Décidément, je suis bavard, aujourd'hui... Allons, c'est fini. Voici le deuxième livre promis : « *Un lycéen a disparu !* »¹. Tu vas quitter le pays des féeries pour vivre avec un jeune garçon de 15 ans, Jacques Sincère, dont le papa est policier. Tu suivras le brave Jacques à Paris, d'abord, puis sur la Côte d'Azur (consulte ton Petit Larousse, mignonne !) souriant souvent, tremblant aussi, parfois, au récit attachant de ses aventures tantôt amusantes, tantôt périlleuses...

« Mais, c'est un livre pour garçons, que parrain m'envoie ! » dois-tu penser, en lisant ces lignes.

J'en conviens, ma petite, mais je crois que tu l'aimeras tout de même. Le courage, la décision, l'esprit de sacrifice sont des qualités, des vertus aussi bien féminines que masculines. Jacques Sincère les possède, avec d'autres encore. Je suis persuadé que ce lycéen deviendra ton ami et que les mille péripéties dont il est le héros t'intéresseront au plus haut point et te donneront — qui sait ? — le désir de lui ressembler. Tu traverseras, de plus, en sa compagnie, des contrées que tu ne connais pas et qui sont parmi les plus belles du monde. Ton papa, qui a beaucoup voyagé, pourra t'en parler ; il sera là, aussi, pour t'expliquer le sens de quelques mots trop difficiles que tu trouvera, ici et là, dans « *Un lycéen a disparu !* » Dis-lui bien, de ma part, que, ce faisant, il accomplira tout simplement son métier de bon papa !

Bon voyage, ma petite filleule, sur les routes de France... et reviens-moi bientôt avec une moisson de beaux souvenirs dont nous reparlerons.

Ton parrain. H. D.

L'ATELIER DE LOISIRS AU SERVICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Lorsque la « Société genevoise de travail manuel et réformes scolaires » décida d'installer à ses frais un atelier itinérant pour les écoles

¹ Charles Robert-Dumas. « *Un lycéen a disparu !* » Edit. Boivin, Paris.

rurales, elle ne se doutait nullement que son initiative serait retenue par le Département de l'instruction publique et étendue à d'autres fins éducatives, en l'occurrence à la formation civique des jeunes.

L'éducation nationale figurant parmi les préoccupations sociales et pédagogiques du moment, peut-être n'est-il pas sans intérêt de suivre la genèse et le développement de l'expérience officielle genevoise.

Créer à l'intention des élèves de la campagne un atelier équipé pour les travaux sur bois, tel est le but que s'était assigné le groupement en question. Les moyens financiers de cette association étant fort mesurés et les élèves en âge (11 et 12 ans) de pouvoir manier les outils de menuisiers étant peu nombreux dans une même école, l'installation envisagée devait comprendre 5 établis avec l'outillage normal d'un atelier scolaire.

L'atelier projeté devait être utilisé en dehors des heures de classe, à titre facultatif. De plus, conçu dans un esprit de propagande en faveur de l'introduction des travaux pratiques à la campagne, il devait avoir un caractère ambulant : après deux hivers dans un village, l'atelier doit en effet se transporter ailleurs. Mais pour pouvoir atteindre le plus grand nombre possible d'élèves, l'initiative devait aussi s'adresser simultanément aux écoliers des communes avoisinantes ; l'atelier en question devenait donc un atelier intercommunal.

Si la Société genevoise de T. M. et R. S. prenait à sa charge les frais d'outillage — consacrant à cet effort le plus clair de son avoir, soit la somme approximative de 1600 fr., de son côté le Département se montrait disposé à organiser la nouvelle activité et à indemniser équitablement l'instituteur responsable. De même, la municipalité sollicitée — celle de Troinex — s'engageait à payer les fournitures de bois et articles de quincaillerie. Les élèves eux-mêmes n'avaient à s'acquitter que d'une petite finance d'inscription (1 fr.). D'autre part, un programme de travaux était préparé par les soins de la Société genevoise, en accord avec le Secrétariat de l'enseignement primaire et l'instituteur de Troinex, M. Léon Hodel.

Toutes choses étant ainsi au point et les responsabilités bien définies, l'expérience pouvait commencer.

L'atelier, équipé tout à neuf, inaugurait donc son activité en janvier dernier, non pas avec 5 élèves mais bien avec 12 élèves. Car entre temps une proposition nouvelle s'était greffée sur l'initiative primitive, à la demande même du Secrétariat général du Département de l'instruction publique, M. Henri Grandjean. A savoir, permettre l'accès de l'atelier, à d'autres heures, aux jeunes gens ayant quitté l'école (15 à 18 ans) et capables de s'intéresser aux problèmes d'éducation nationale.

Donnant corps à son idée, le Département réunissait les crédits voulus (près de 3500 fr.) pour compléter l'atelier scolaire, de manière à lui adjoindre 7 nouvelles places. L'instituteur lui-même se voyait doté d'un outillage complet et la panoplie d'outils généraux s'enrichissait d'un jeu imposant de gouges.

A l'inverse du cours scolaire, pas de programme imposé pour cette clientèle du soir, mais la formule qui fait le succès des « ateliers de

loisirs Pro Juventute » : libre choix des travaux dans le cadre des possibilités de l'atelier (menuiserie, sculpture « à la suédoise »). Fournitures à la charge des participants, modeste finance d'inscription (2 fr.), indemnité au chef d'atelier assurée par le Département.

De temps à autre — et c'est ce qui fait l'originalité de l'initiative départementale — les participants interrompent leur travail et, assis sur l'établi, prennent part à une discussion amorcée à leur intention par une personnalité venue de la ville, sur un sujet propre à éveiller l'intérêt de futurs citoyens.

C'est ainsi que MM. H. Grandjean et Ch. Duchemin (ce dernier directeur d'écoles et expert fédéral aux examens pédagogiques des recrues) voulurent bien se charger de conduire les premiers entretiens auprès de leur juvénile auditoire, selon la méthode des examens actuels des recrues. Partant d'un fait national précis, ces discussions réussissent à faire en peu d'instantes le tour des connaissances civiques en évoquant les problèmes qui s'y rattachent dans les divers domaines de la géographie, de l'histoire, de la démographie et de l'économie nationales.

Si les jeunes gens ayant pris part à ces premiers essais d'instruction civique « nouvelle forme » montrèrent quelque timidité à entrer dans le jeu de leurs entraîneurs — timidité due à leur naturel et, il faut le constater, à leur horizon plutôt restreint — du moins manifestèrent-ils un intérêt évident pour ces discussions amicales, venues fort à propos couper leurs séances de travail. Aussi, le « conférencier » parti, chacun se remet-il joyeusement à l'ouvrage, l'un à sa pharmacie, l'autre à son étagère, à son récepteur de radio à galène, à son manche d'outil, à sa ruche même ou à son plat sculpté, pour ne citer que certains des objets entrepris au cours de cette saison.

L'expérience genevoise reprendra cet automne. Sans doute confirmera-t-elle la conclusion que, tout en répandant le goût pour le bricolage sérieux, l'atelier de loisirs peut apporter une contribution non négligeable à l'éducation nationale des citoyens de demain.

L. Dunand.

INFORMATIONS

EN SUÈDE

Conférence sur les problèmes de la jeunesse et de l'école populaire

Sur l'initiative de l'association des maîtres à l'école populaire suédoise, cette conférence s'est réunie à Stockholm les 4 et 5 mars derniers. Une dizaine d'associations y étaient représentées, parmi lesquelles l'Association d'éducation ouvrière, la Fédération des Unions chrétiennes de jeunes gens, le Mouvement de la jeunesse artisanale. Des exposés furent faits sur les sujets suivants : Les dangers de la situation actuelle de la jeunesse ; les lectures pour la jeunesse ; les cercles d'études et leur liaison avec les écoles populaires et complémentaires ; après la scolarité ; la formation des maîtres comme chefs de mouvements de jeunesse. Ces exposés furent suivis de discussions et mirent en relief la nécessité d'une coordination toujours plus grande de toutes les associations s'occupant de la jeunesse.

Amélioration des pensions

Suivant l'époque où ils ont pris leur retraite, les instituteurs suédois touchent une pension dont le taux varie. Les différences en sont assez grandes pour créer des situations déplorables. Une proposition a été présentée au Parlement pour y remédier.

Exposition de dessins d'enfants suisses

Une exposition de dessins d'enfants suisses s'est ouverte dans la capitale suédoise. Elle y a remporté un grand succès, tant à cause des sujets traités que de la bienfacture des travaux. Une série de dessins d'enfants suédois avait été exposée à Zurich. Cet échange, le premier du genre, a été fort bien accueilli.

Les journaux et l'enseignement

L'utilisation des journaux dans l'enseignement fait l'objet d'une note d'un instituteur suédois qui relate ses expériences. Certains articles sont utilisés en complément des manuels. Au cours des années, une documentation variée est ainsi réunie sur des régions suédoises particulières, leur production, leur vie locale, leurs traditions, etc. L'auteur cite, comme exemples d'articles ayant été utilisés : Une visite à la radio suédoise ; Henry Ford ; comment le charbon de bois peut-il faire marcher une automobile ? ; une grosse industrie à Vaesteras ; télévision, etc.

Le nombre des institutrices dans l'enseignement populaire

Cette question a fait l'objet d'une interpellation au Parlement. Un député dénonçait la tendance à diminuer la proportion des institutrices dans le corps enseignant. Dans sa réponse, le ministre des Cultes a cité des chiffres d'où il ressort que la proportion des femmes employées dans le corps enseignant a passé de 42 % en 1920 à 39 % en 1943. Les autorités locales ont tendance à remplacer les institutrices par des instituteurs, surtout dans les localités très isolées.

A ce propos, la revue des instituteurs suédois remarque qu'autrefois la raison de l'emploi des femmes dans le corps enseignant était économique surtout, mais que, depuis la réforme de l'égalité des salaires, cette raison a disparu. On ne voit plus, comme à Stockholm en 1930, la proportion des institutrices par rapport aux instituteurs, être de 7 à 2. Il n'y a même aucune raison pédagogique au maintien de la proportion actuelle qui est de 5 à 2.

Mars-avril 1944. D'après la *Revue des instituteurs suédois*. R. J.

† ALBERT RUDHARDT

Une bien triste nouvelle nous parvient. Après de longues souffrances, Albert Rudhardt vient de succomber. Nous ne pouvons que nous incliner devant le destin, et assurer à la famille de notre regretté collègue et ami, toute notre profonde sympathie.

La rédaction.

Des suggestions pour les courses d'écoles et de sociétés

Brienzer Rothorn

Altitude 2351 m.

Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique
Ouverture de la saison: 24 juin 1944
Fermeture de la saison: 17 septembre 1944

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge

Brienzi-Rothorn-Kulm Simple: Fr. 3.25 Retour: Fr. 3.30
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM

Potage et pain Fr. -.85
Café simple Fr. 1.—
Café complet Fr. 1.75
Potage, pâtes aux tomates et salade Fr. 2.20
Simple, mais bon dîner ou souper Fr. 3.—

Gîte dans le confortable dortoir: matelas, oreiller
et couverture de laine Fr. 1.—
Plus service 10%

Prix global pour: dîner, logement dans dortoir,
café complet et service seulement Fr. 6.—

PROMENADE D'ALTITUDE Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12%.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et Promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la direction du Chemin de Fer et de l'Hôtel est indispensable.

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails!

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM

Tél. Brienz 2 80 54





LA SUISSE
ASSURANCES VIE ET ACCIDENTS

61

6, Rue de la Paix, Lausanne

Quelques suggestions pour les courses d'école et de sociétés

Pour vos courses...

Profitez des avantages que vous procurent les Chemins de fer

Bex - Gryon - Villars - Chesières et Villars - Bretaye

qui vous conduiront rapidement et confortablement grâce à ses nouvelles automotrices dans la plus belle région des Alpes vaudoises.

TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES

67

LA GROTTE AUX FÉES **St-Maurice (Valais)**

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse, 1000 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Magnifique but de promenade et d'ins-truction pour écoles et sociétés. Em-placement pour pique-nique. Divers rafraîchissements.

64

SION

Ses châteaux, son musée, ses vieux quartiers, ses environs.

Val d'Hérens,
Mayens de Sion,
Val de Nendaz,
les coteaux de Savièse,
Ayent, Conthey

62

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 641 37

Pour être vraiment bien, faites un essai à cet hôtel rénové ; menus fameux, chambre avec eau chaude courante toute l'année. **Dortoir moderne.** Lac Retaud même direction, arrangement pour pension combiné avec

Lac Retaud 1700 m. Tél. 641 43

65

Les plus belles excursions au pied de hautes montagnes. But de sortie pour écoles. **Dortoir**, arrangement pour soupe, couche et petit déjeuner, rafraîchissements de choix, barque et jeux.

E. R. Reinhard, propr.-gérant

BUFFET DE LA GARE - LAUSANNE

Prix spéciaux
pour courses d'écoles

André Oyex

58



LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Bonnard Et Cie S.A.
nouveau
Lausanne

26

RASOIRS ÉLECTRIQUES

Toutes marques - Facilités de paiement

R. DUPERTUIS, Martherey, 15
LAUSANNE

39

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES,

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants! N'attendez pas!**

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 38590.

7

1/2 siècle de travail

C'EST LA NOTRE FORCE

un choix considérable...

L'enfant prodigue

MARX

50

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : (intérim) R. JAQUET, GENÈVE, r. de Lyon 58. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

**Quelques suggestions
pour les courses d'écoles et de sociétés**

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 641 37

Pour être vraiment bien, faites un essai à cet hôtel rénové ; menus fameux, chambres avec eau chaude courante toute l'année. **Dortoir moderne.** Lac Retaud même direction, arrangement pour pension combiné avec

Lac Retaud 1700 m. Tél. 641 43

65

Les plus belles excursions au pied de hautes montagnes. But de sortie pour écoles. **Dortoir**, arrangement pour soupe, couche et petit déjeuner, rafraîchissements de choix, barque et jeux.

E. R. Reinhard, propr.-gérant

LA GROTTE AUX FÉES
St-Maurice (Valais)

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse, 1000 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. Emplacement pour pique-nique. Divers rafraîchissements.

64

Montreux :

**Hôtel Helvétie
et des Familles**
Auberge de Jeunesse

Grand Restaurant sans alcool et vastes salles. Téléphone 6 24 62.

Arrangements pour écoles. 76

La course classique au bord du lac

CASINO DU RIVAGE

68

M. Droz

Tél. 5 18 83

VEVEY

LAVEY-LES-BAINS

Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites

MAI-SEPTEMBRE

Arrangements forfaitaires 21 jours
minimum Fr. 325.-

69

**Quelques suggestions
pour les courses d'écoles et de sociétés**

Pour vos courses...

Profitez des avantages que vous procurent les Chemins de fer

Bex - Gryon - Villars - Chesières et Villars - Bretaye

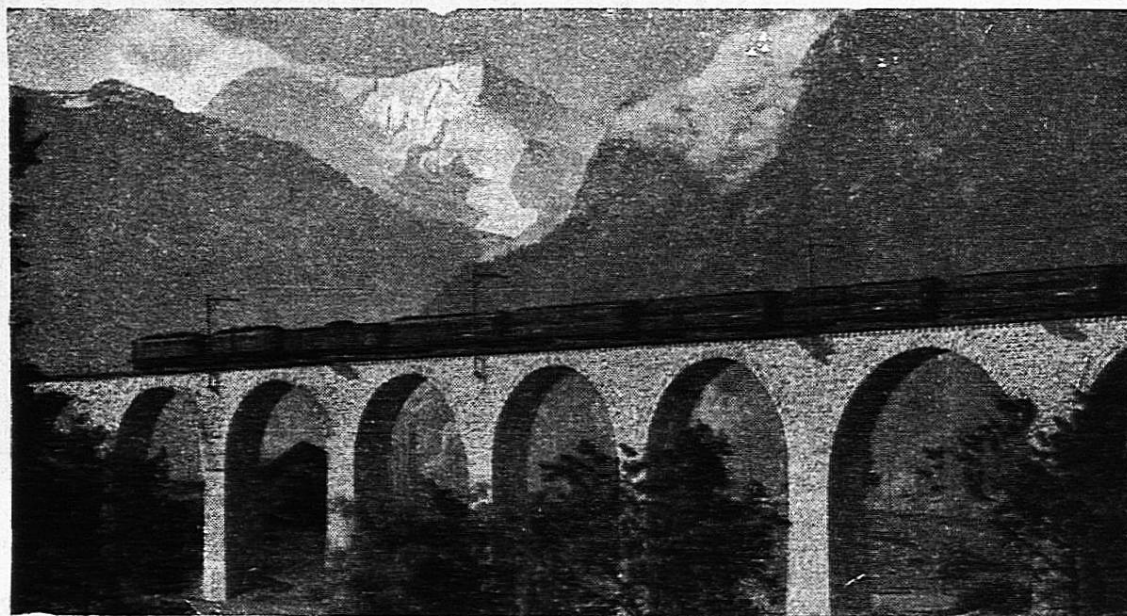
qui vous conduiront rapidement et confortablement grâce à ses
nouvelles automotrices dans la plus belle région des Alpes vaudoises.

TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES

**Vallée du Trient par le chemin de fer
MARTIGNY-CHATELARD (MONT BLANC)**

Van, Salenfe, Emaney, Barberine, Glacier du Trient, (flore alpestre).
Prospectus, itinéraires. Direction : Martigny, tel. 6 10 61.

79



Près de Frutigen

77

Phot. Schneiter, Thun, Censure No 1709

Le voyage le plus beau, qui instruit et laisse les plus profondes impressions, est d'aller dans l'Oberland bernois et le Valais par la route du

L O E T S C H B E R G

Demandez des projets et les prix des billets au Service de Publicité B.L.S., rue de Genève 11, Berne.

**Quelques suggestions
pour les courses d'écoles et de sociétés**

Hôtel d'Angleterre

OUCHY-LAUSANNE

80

Grande terrasse couverte à 1 m. du débarcadère.
Thés, collations, repas à prix réduits pour les écoles.

Une région à découvrir...

C'est celle des lacs de Neuchâtel et de Morat, du canal de la Broye qui les relie, du Vully que les deux lacs enferment.

Programmes d'excursions et renseignements par la direction de la

**Société de Navigation sur les lacs de
Neuchâtel et Morat S. A.**

81

Neuchâtel, Place du Port. Tél. 5 40 12

**Le pays de Fribourg
et la Gruyère**

Que de belles courses en perspective, avec les

Chemins de fer fribourgeois

Gruyère - Fribourg - Morat (GFM)

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Fribourg, tél. 12.61. Bulle, tél. 85.

82

TOURISTES, ECOLES, SOCIÉTÉS

Avant de partir en courses, n'oubliez pas que pour le prix modique de fr. 2.— par personne

L'HOTEL DU LAC DE TANAY

sur Vouvry

Tél. 3 41 14

Alt. 1420 m.

vous offre potage le soir, logis en spacieux dortoirs et chocolat le matin

83

Montée par Vouvry et descente sur Bouveret ou inversement



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre 50 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, PLACE ST-FRANÇOIS, LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres. 15

Pour des meubles de qualité et solides,
à des prix avantageux, adressez-vous à

38

LA GRUYERIA

Fabrique de meubles

A BULLE

VISITEZ SANS ENGAGEMENT SA GRANDE EXPOSITION

40

BON

pour un rabais spécial sur tous achats chez

BORNET S.A.

ÉLECTRICITÉ * EAU * GAZ

GENÈVE - RUE DE RIVE, 8 - TÉL. 5 02 50